

MONS mag

Périodique communal d'information / Avril 2020 / # 87



**Tous ensemble contre
le Coronavirus !**

Pub

Message du Bourgmestre aux Montois



Mes chers concitoyens,

La crise sanitaire que nous traversons actuellement nous touche dans ce que nous avons de plus précieux : notre santé et celle de nos proches.

Comme vous le savez, la région de Mons-Borinage est particulièrement concernée par ce virus. Les acteurs de première ligne sont très fortement sollicités. Je sais à quel point leur travail est éprouvant et malgré ces conditions difficiles, nos soignants font un travail admirable pour sauver des vies et prendre soin des plus fragiles. Nous leur vouons une admiration sans limite.

Mes remerciements vont aussi à toutes celles et ceux qui, dans leur domaine respectif, poursuivent leur tâche au service des autres. Grâce à eux, nous pouvons continuer à nous soigner, à nous alimenter et à bénéficier des services essentiels pour vivre.

Cette crise sanitaire aura en effet été un révélateur à bien des égards : elle a mis en lumière des professions qui n'étaient pas toujours valorisées à leur juste mesure jusqu'à présent. Et elle nous a aussi rappelé l'importance d'un service public fort et performant. Le service public est le capital de tous, et chaque période de crise nous le rappelle avec la même constance.

Dans une région reconnue pour sa chaleur de vivre et sa convivialité, les règles de distanciation sociale s'inscrivent aux antipodes de ce que nous sommes. Mais nous nous devons de les respecter pour endiguer le virus. C'est un devoir de citoyen.

A son niveau, la Ville de Mons et son CPAS ont pris de nombreuses initiatives. Avant même les mesures du Gouvernement fédéral, nous avons procédé à l'annulation d'événements et de rassemblements, une mesure forte mais nécessaire pour éviter la propagation du virus.

Puis, dès l'annonce des mesures de confinement, nous avons pris de nombreuses initiatives : installation de plexiglas dans les magasins et pharmacies afin de protéger le personnel, mise en place d'un accueil de jour et de nuit repensé pour les SDF au Stade Tondreau, création d'un numéro de téléphone pour les personnes isolées, mise en place d'un système de livraisons de courses et de médicaments pour les personnes seules, adoption des mesures de soutien pour les commerces et entreprises fermées etc.

Grâce à nos enseignants, nous avons aussi mis en place une garderie dédiée notamment aux enfants du personnel soignant et de sécurité dans deux de nos écoles communales, sans oublier nos crèches qui sont restées également ouvertes et dont je salue la dévotion du personnel. Dans ce contexte difficile, nous avons fait le maximum pour aider ceux qui en avaient besoin.

Je ne voudrais pas conclure sans une note d'espoir. Durant ces semaines où le temps s'est arrêté, nous avons assisté à des élans de fraternité, de bienveillance et de générosité : partout sur notre territoire, j'ai vu des habitants, des associations ou des entrepreneurs qui se sont mobilisés pour apporter leur aide aux personnes les plus fragilisées et pour proposer leurs services.

Certains ont fabriqué des masques, d'autres des visières, d'autres encore sont devenus bénévoles dans nos hôpitaux. Il y en a aussi qui ont proposé de mettre leurs locaux à disposition, sans oublier ceux qui ont donné un coup de main pour assurer la propreté des rues ou encore pour aider à faire les courses d'un voisin ou d'une connaissance. A tous, je voudrais dire MERCI.

A titre personnel et en tant que Bourgmestre, cela me rend extrêmement fier de voir la réaction des Montois. Non seulement la toute grande majorité d'entre vous a su prendre ses responsabilités en respectant les règles de sécurité, mais vous avez également montré que vous pouviez vous soutenir les uns les autres, que ce soit dans le cadre familial, amical ou même, souvent, en dehors de votre cercle de connaissance.

Car vous le savez, il n'y a qu'ensemble que nous gagnerons cette bataille ! J'en appelle donc à votre courage et à votre patience, nous devons absolument rester unis face à l'adversité. Bien que nous ne sachions pas encore comment évoluera le combat contre ce virus, je sais que je peux compter sur vous pour faire ce qu'il y a de mieux pour l'ensemble de notre communauté.

Ces dernières semaines l'ont prouvé : quand les circonstances l'imposent, les Montois savent faire face avec dignité mais aussi sens du devoir et solidarité. C'est ce qui fait notre force.

Prenez soin de vous.

Nicolas Martin
votre bourgmestre

Pub

LE CORONAVIRUS

Comment éviter une contamination ?



Lavez-vous régulièrement et soigneusement les mains à l'eau et au savon. Comptez entre 40 et 60 secondes par lavage.

Toussez ou éternuez dans un mouchoir en papier ou dans le pli de votre coude.

Utilisez des mouchoirs en papier et jetez-les dans une poubelle fermée.

Si vous êtes malade, restez chez vous.



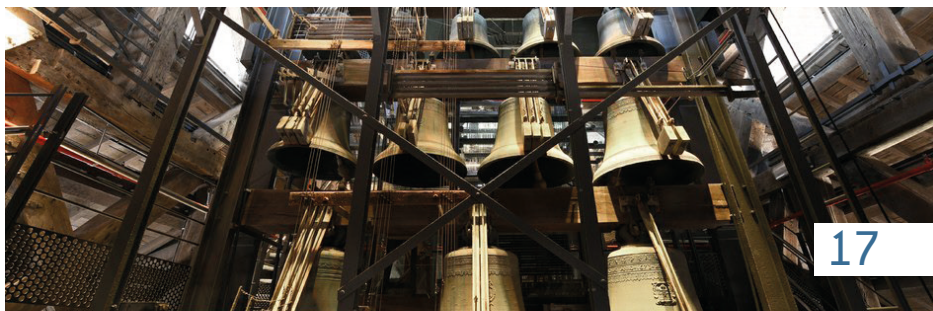
Évitez autant que possible de vous toucher le visage avec les mains.

Évitez les poignées de main.

Évitez les contacts rapprochés.

6

PRENEZ SOIN DE VOUS, MAIS AUSSI DES AUTRES.



17

© Promesse d'un récit, Yoan Robin



24



25

Sommaire

3
Message du Bourgmestre aux Montois

5
Sommaire

6
Dossier Tous ensemble contre le Coronavirus

13
Tout le Mons en parle

17
Pôle muséal :
Actus des expos et des musées

19
Mundaneum

20
Jeunesse

22
Prévention
PARTY

24
Social
Télé Assistance / Santé sexuelle

25
Histoire :
Les musées de mons

Numéros d'urgences à conserver

Quelques numéros qu'il est toujours important d'avoir à sa portée le cas échéant.

Ambulances – Pompiers :	112	Prévention suicide :	0800 32 123
Police :	101	Infor-drogues :	02 227 52 52
Médecin de garde :	1733	Alcooliques anonymes :	078 15 25 56
Pharmacies de garde :	0903 99 000 (1,50 € / min)	Cancerphone :	0800 15 801
Dentistes de garde :	100	Child Focus :	116 000
Centre antipoisons :	070 245 245	Card stop :	070 344 344
Écoute-enfants :	103	Urgence sociale :	065 41 23 00
Télé-Accueil :	107	Abri de jour (CPAS) :	065 56 24 20
		Abri de nuit (après 19h) :	065 34 76 74

Mons Magazine n° 87

MONS

Avril 2020

Bulletin communal d'information
Paraît huit fois par an.

Editeur responsable

Nicolas Martin, bourgmestre
Hôtel de ville - Grand-Place, 22 7000 Mons

Rédaction

Fabrice Levêque
fabrice.leveque@ville.mons.be

Ont collaboré à ce numéro

Laetitia Coquelet et Bérénice Née (Pôle muséal), Laetitia Coquelet (Prévention), la Gestion Centre-Ville, Jérémie Cresson (Économie), Caroline Garin et Virginie Carlino (Social), Bénédicte Malbrecq, Blandine Dhanis et Kevin Bouchez (Environnement), Valérie Bernard (Jeunesse), la police locale Mons-Quévy (Sécurité), Shahiness Benabdelouahed.

Impression, diffusion, régie publicitaire

SPRL Daniel Grasselli
0475 814 526 – daniel.grasselli@skynet.be

Imprimé sur du papier labellisé FSC
(gestion forestière responsable)



Conception graphique et mise en page

Sami Kasbi - Thierry Nisolle - Tom Koopmans
Service Communication Ville de Mons

Tirage

55.000 exemplaires, distribués en toutes-boîtes dans l'entité montoise

Couverture

Coronavirus images @Freepik

PROCHAINE PARUTION

Mai 2020

Tous ensemble contre le Coronavirus

« Covid-19 » : en quoi consistent les principales mesures ?

Depuis le 18 mars midi et jusqu'au 3 mai inclus (à l'heure où nous bouclons ce numéro), de nouvelles mesures sont d'application en Belgique pour tenter d'enrayer la pandémie du covid-19 sur notre territoire. En quoi consistent réellement ces mesures ?

AVERTISSEMENT : Ces informations sont susceptibles d'avoir été modifiées en fonction de l'actualité, au moment où vous lirez ces lignes. Nous vous renvoyons naturellement aux sources d'infos officielles reprises en fin de dossier.

Le pouvoir fédéral

Ces mesures ont été décidées par le pouvoir fédéral. Cela signifie que les Gouverneurs et Bourgmestres sont tenus d'appliquer les mesures générales décidées et de retirer leurs arrêtés pris précédemment. L'arrêté ministériel et les précisions d'application suivront dans les prochaines heures. Le but est d'harmoniser les mesures sur l'ensemble du territoire belge.

Que se passe-t-il en cas de non-respect des mesures décidées au niveau fédéral ?

En cas de non-respect des mesures fédérales (prévues par l'arrêté ministériel), les sanctions prévues par les articles 182 et 187 de la loi sur la Sécurité Civile du 15 mai 2007 seront d'application.

Les autorités locales restent compétentes pour l'ordre public conformément à l'article 135§2 de la nouvelle loi communale, sans toutefois aller à l'encontre des mesures prises au niveau supérieur ou à l'encontre de l'esprit de ces mesures.

Les services de police effectueront des contrôles permanents afin de s'assurer du strict respect des mesures.

Les principales mesures

Les mesures d'hygiène essentielles

1. Restez à la maison si vous êtes malade.
2. Lavez-vous régulièrement les mains.
3. Utilisez toujours des mouchoirs en papier neufs et jetez-le ensuite dans une poubelle fermée.
4. Si vous n'avez pas de mouchoir à portée de main, éternuez ou toussiez dans le pli du coude.
5. Évitez de donner la main, embrasser ou étreindre lorsque vous saluez quelqu'un.
6. Faites attention aux groupes à risque (personnes de plus de 65 ans, diabétiques, personnes souffrant de maladies cardiaques, pulmonaires ou rénales, personnes immunodéprimées, ...).
7. La plupart des enfants ne tombent pas gravement malades à cause du coronavirus, mais peuvent le propager facilement. Le contact entre les enfants et les personnes âgées n'est donc pas recommandé.
8. Essayez de garder vos distances dans les endroits à forte fréquentation.
9. Évitez tout contact avec des personnes visiblement malades ou gardez une distance suffisante.



Que faire si je suis malade (fièvre, toux, nez qui coule) ?

- Restez à la maison.
- Appelez votre médecin et signalez vos symptômes. Ne vous rendez pas dans la salle d'attente ou aux urgences. Le médecin généraliste déterminera par téléphone si vous pouvez rester en convalescence à la maison ou si vous devez aller à l'hôpital.
- Actuellement, les tests sont réservés uniquement aux cas graves et au personnel de santé.

Le principe de « distanciation sociale »

Il s'agit de laisser une distance de minimum 1,5m entre les gens lors de tous déplacements ou sur votre lieu de travail si vous devez continuer à vous rendre en entreprise. Votre employeur est également tenu de respecter cette distanciation sociale dans l'organisation de l'entreprise.

Par ex : laisser une chaise libre entre deux personnes durant les réunions indispensables ; laisser plusieurs places libres dans les transports en commun ; se rendre seul dans les commerces, en fonction de sa taille et laisser une distance de 1,5m entre chaque personne.

Attention, ceci n'est pas valable pour les personnes qui vivent sous le même toit.

L'accueil des enfants et des tout-petits

Les mesures sanitaires imposent la suspension des cours et activités dans les écoles maternelles, primaires et secondaires, ainsi que les activités extrascolaires. Une garde, organisée uniquement par le personnel interne, est au moins mise en place pour les enfants dont les parents :

- Travaillent dans le secteur des soins de santé
- Travaillent dans les services publics essentiels
- N'ont pas de possibilité de les faire garder par d'autres personnes que les grands-parents (peu importe l'âge de ceux-ci).

Les crèches et autres structures d'accueil pour les enfants de maximum 3 ans restent ouvertes.

Les internats et les enseignements spécialisés restent ouverts mais ne dispensent pas de cours. Il est demandé aux universités et hautes écoles d'organiser leurs cours uniquement à distance.

Restez à la maison

Seuls les déplacements essentiels (aller au travail quand le télétravail est impossible, aller à la pharmacie, à la poste, faire ses courses alimentaires, mettre de l'essence, ...) peuvent être effectués.



Les conséquences du confinement

Le mercredi 18 mars, afin de lutter contre la propagation du Coronavirus, notre pays est entré en confinement. Les mesures prises par le gouvernement fédéral et qui sont d'application jusqu'au 3 mai (à l'heure où nous bouclons ce numéro) impactent de nombreux secteurs, parmi lesquels le commerce de détail, les événements, les loisirs, l'horeca et le tourisme.

En effet, suite à ces mesures, beaucoup d'établissements horeca sont contraints de fermer leurs portes. Mais, afin de répondre à cette situation, il est permis aux restaurants de proposer **un service traiteur ou de livraison à domicile** tout en respectant les mesures de distanciation sociale. Cependant, force est de constater que, par précaution et afin de limiter au maximum les risques de propagation, une grosse majorité préfère cesser toute activité.

Les hôtels peuvent rester ouverts afin de répondre aux besoins de logements aux voyages essentiels. Cependant l'accès au bar, restaurant, salles de séminaires et espaces récréatifs ne sont pas autorisés, seul le room service peut encore continuer. Le mobilier de terrasse doit être stocké à l'intérieur.

Les logements récréatifs et touristiques (gîtes, campings, centre de vacances B&B, AirBNB, ...) doivent fermer leurs portes. Les éventuelles personnes qui y résident de manière permanente peuvent bien évidemment rester.

Les événements, concerts, spectacles, expositions, salons ou rendez-vous sportifs sont, quant à eux, soit annulés soit reportés en conséquence.

En ce qui concerne les magasins, seuls les magasins considérés comme essentiels ont pu rester ouverts, à savoir :

- Les magasins d'alimentation, y compris les magasins de nuit ;
- Les magasins d'alimentation pour animaux ;
- Les pharmacies
- Les librairies (press-shops)
- Les stations-services et fournisseurs de carburants et combustibles.
- les magasins de bricolage ont récemment rouvert leurs portes

Ces magasins restent ouverts pour autant que les mesures de distanciation sociale soient scrupuleusement respectées.

En ce qui concerne les grandes surfaces, leur accès doit être régulé, il est recommandé d'autoriser un client par 10m² et ce pendant une durée n'excédant pas 30 min et tant que possible, de se rendre seul dans les magasins. Les paiements électroniques sont fortement encouragés afin de conserver les mesures de distanciation sociales. Quant aux marchés, ils sont **interdits**.





Comprenez donc que tous les autres magasins : textiles, électroménagers, drogueries... sont fermés.

Les banques et les bureaux de poste font partie des exceptions qui peuvent rester ouverts à leurs horaires habituels mais doivent également garantir les mesures de distanciation sociale, au moins 1,5 mètre de distance entre les personnes.

Les salons de coiffure peuvent rester ouverts à condition qu'ils fonctionnent uniquement sur rendez-vous et qui reçoivent une personne à la fois, qu'ils appliquent toutes les mesures d'hygiène et que personne ne présente de symptômes.

Les centres d'esthétique, de bronzage et les tatoueurs doivent quant à eux fermer. Aucun rendez-vous à domicile ne peut avoir lieu.

COMMENT SE PROTÉGER CONTRE LES VIRUS COMME LE CORONAVIRUS COVID-19 OU LA GRIPPE SAISONNIÈRE ?

- 1** LAVEZ-VOUS RÉGULIÈREMENT LES MAINS. 
- 2** UTILISEZ TOUJOURS DES MOUCHOIRS EN PAPIER. UN MOUCHOIR NE S'UTILISE QU'UNE FOIS. JETEZ-LE ENSUITE DANS UNE POUCELLE FERMÉE. 
- 3** SI VOUS N'AVEZ PAS DE MOUCHOIR À PORTÉE DE MAIN, ÉTERNUEZ OU TOUSSEZ DANS LE PLI DU COUDE. 
- 4** RESTEZ À LA MAISON SI VOUS ÊTES MALADE. 

TOUTES LES INFORMATIONS SUR
www.info-coronavirus.be

Événements annulés

Afin de d'éviter au maximum la propagation du virus et en accord avec les mesures prises par le Conseil National de Sécurité, la Ville de Mons a procédé à l'annulation de plusieurs événements. À ce jour, ont été annulés la clôture du FIFM, les animations du festival de printemps, Mons Ville fleurie, le semi-marathon de Mons ainsi que la kermesse de Jemappes.

Trois événements particulièrement importants dans le calendrier des festivités montoises et auxquels nous sommes profondément attachés ont, malheureusement, également dû être annulés : **la Ducasse de Messines, la Cavalcade de Jemappes ainsi que le Doudou**. Cette décision particulièrement difficile n'a pas été prise de gaieté de cœur. Mais protéger notre santé est, à l'heure actuelle, la seule considération qui doit prévaloir dans toutes nos décisions. Notre Doudou, tout comme la Cavalcade et la Ducasse de Messines, sont avant tout de grands rassemblements populaires et festifs durant lesquels il serait aussi aberrant qu'impossible de respecter les règles de distanciation sociale. Est-ce une annulation pure et simple ? En ce qui concerne le Doudou, nous ne pouvons l'affirmer. Aucune décision définitive n'a été prise à ce stade avec les partenaires (ASBL procession du Car d'Or, équipe de réalisation, assemblée des acteurs, fabrique d'Église Sainte Waudru), et nous sommes ouverts à l'idée d'une Ducasse durant l'automne (comme à l'époque des premières Processions au XIV^{ème} siècle). Mais ce ne sera le cas que si et seulement si la situation sanitaire le permet, car aucun risque ne pourra être encouru. Pour ce qui concerne la Cavalcade et Messines, l'annulation s'est faite en concertation avec les comités organisateurs et les sociétés de gilles, mais le Collège reste ouvert à toute autre possibilité, si tel était leur désir.

Les expos sont inaccessibles mais le pôle a lancé des capsules vidéo.

Vous avez une question sur un secteur en particulier :

**Une source d'info officielle : www.info-coronavirus.be et/ou le 0800/14.689
ligne ouverte la semaine entre 8h et 20h et le week-end entre 10h et 20h.**



Ensemble, nous faisons face !

Initiatives positives montoises

Depuis le début de l'épidémie COVID 19, les publics les plus fragilisés peuvent compter sur de nombreux services en première ligne dans la lutte contre la maladie : les hôpitaux, les maisons de repos, les équipes d'aide aux sans-abris, les services de maintien à domicile, etc.

Les mesures prises dans l'intérêt commun, ont un impact considérable sur la vie de l'ensemble de nos citoyens.

Montois, Montoises, une chose est sûre : c'est ensemble que nous devons faire face !

Nous avons pu constater au cours de ces dernières semaines, les valeurs de solidarité et d'entraide présentes sur notre territoire, au travers de toutes sortes d'initiatives mises en place par nos concitoyens ou nos autorités locales!

Parmi celles-ci :

Les groupes Facebook

« Ville de Mons- soyons solidaires face au coronavirus ... »

afin de permettre à chacun d'apporter son aide aux personnes dans le besoin, proposer des services, se sentir solidaires dans cette période de crise sanitaire (babysitting, soins à domicile, service traiteur, service de livraisons en tous genres, aide aux personnes âgées, etc.).

« Solidarité coronavirus Mons et Borinage » permet aux personnes isolées ou fragilisées, de trouver des solutions face aux difficultés auxquelles elles peuvent être confrontées.

« Les restaurateurs montois deviennent traiteurs » : via ce groupe, vous pourrez prendre connaissance des restaurateurs proposant un service traiteur ou un service de livraison à domicile.

Les actions positives

- ✓ L'opération « œufs de Pâques » propose de créer une affichette pour remercier toutes les personnes qui assurent, en cette période, un service à domicile (facteurs, éboueurs, personnel soignant, commerçants qui ont opté pour la livraison...). Celle-ci est à coller sur votre porte d'entrée ou sur votre boîte aux lettres afin de les soutenir.
- ✓ L'applaudissement du personnel soignant tous les jours à 20h00.
- ✓ Petits mots sympas apposés un peu partout en centre-ville, en soutien aux commerçants !
- ✓ L'ASBL Anges Mons distribue des masques aux plus démunis : si vous avez les capacités pour réaliser des masques par vos propres moyens, si vous avez du temps et l'envie de les aider, un lieu de dépôt est organisé à la rue de Bouzanton sur le site Clépin.

✓ L'hôpital Ambroise Paré fait un **appel aux dons de masques** FFP2, FFP3, ou chirurgicaux à déposer au container situé sur l'esplanade de l'hôpital. 2000 masques ont déjà été réquisitionnés et distribués dans nos hôpitaux !

✓ Suite aux achats démesurés des citoyens et habituellement approvisionnés par les invendus des grandes surfaces, les services d'entraide manquent de denrées alimentaires. Certains foyers du Borinage ont été contraints de fermer leur porte ! Le foyer Saint-Augustin lance un appel au public pour recevoir **des pâtes et du riz**. Les personnes souhaitant leur venir en aide peuvent déposer les denrées le mardi ou vendredi à partir de 7h30 ou sur rendez-vous.

Le foyer lance également un **appel aux dons**.

Foyer Saint-Augustin 32 rue de Bertaimont à 7000 Mons.
Tél : 0498/24.84.84

Compte : BE59 2600 1743 6326 (compte CARITAS)
communication : projet104. Déduction fiscale à partir de 40€.

Gérer votre stress et soutenez votre immunité face au coronavirus grâce à Waystobe

Philip Degand et Pierre Ramaut, les créateurs de l'outil, mettent gratuitement à votre disposition un programme de gestion du stress et des émotions via leur site : <https://my.waystobe.com>

Cet outil peut vous accompagner en cette période difficile afin de mobiliser vos ressources internes et vous permettre de vous adapter au mieux à la situation.

Nouvelles mesures pour le dispositif sans abri

Les rassemblements extérieurs étant désormais interdits, un dispositif d'accueil h24 est organisé au Stade Tondreau. Des sanitaires sont à disposition et des repas sont fournis. Les places d'accueil sont limitées à 60 maximum pour respecter les règles d'hygiène en vigueur ainsi que les normes d'encadrement.

Pour les séniors

• Maisons de repos

Depuis la réunion du Conseil National de Sécurité tenue le 12 mars 2020, différentes mesures spécifiques ont été mises en place au sein des maisons de repos en vue de protéger au mieux la santé des résidents et de lutter contre la propagation du Covid-19.

En concertation avec l'AVIQ (Agence wallonne pour une Vie de Qualité), le CPAS de Mons et les directeurs des maisons de repos ont pris différentes mesures concrètes. L'une des plus contraignantes, mais nécessaire, c'est l'interdiction pour les personnes extérieures d'entrer dans les maisons de repos (des exceptions sont prévues pour l'accompagnement des personnes en fin de vie avec accord des directions et du personnel soignant). Néanmoins, une permanence est organisée, du lundi au vendredi de 8h à 16h, pour réceptionner les biens que viendraient exceptionnellement déposer les familles (ceux-ci sont systématiquement désinfectés et laissés 4h en quarantaine).

Au sein des maisons de repos, les activités de groupe sont suspendues. Les résidents sont pour l'heure confinés dans leur chambre. Dans la même logique, tout nouveau résident ou tout résident de retour de l'hôpital est placé en quarantaine systématiquement.

Les mesures d'hygiène ont été naturellement renforcées et respectées strictement, à la fois pour les résidents et pour le personnel. Ainsi, l'utilisation d'assiettes et de couverts jetables pour les résidents et le personnel a été généralisé, tout comme le lavage de l'intégralité du linge des résidents en interne. L'ensemble des locaux est désinfecté drastiquement. Les services sont aussi cloisonnés, avec des sas pour relier les zones saines et les zones plus à risques. En outre, des zones de décontamination des chaussures ont été instaurées entre chaque sas, de même qu'aux entrées principales.

L'organisation interne a été revue également, via l'attribution spécifique du personnel afin de limiter la mobilité entre les zones de soins et les zones de non soins. Le port du masque, l'utilisation de «surblouses» et de «surchaussures», sont devenus obligatoires, pour tous les agents, en ce compris le personnel technique et de nettoyage. Enfin, avant de prendre leur fonction, le personnel subit un contrôle de température systématique.

la Ville de Mons a également adressé un courrier aux personnes isolées de plus de 75 ans non seulement pour leur rappeler l'existence du numéro d'aide (065/882.225) mais aussi et surtout afin qu'ils nous transmettent leurs coordonnées téléphoniques et ainsi établir un cadastre permettant de les contacter en cas de crise ou de canicule

Mesures en cas de suspicion d'une contamination

Lors d'une suspicion de cas COVID-19, les mesures suivantes sont automatiquement d'application :

- ▶ Utilisation de masques FFP2 par le personnel
- ▶ Mise en quarantaine stricte du résident concerné

Malgré les règles de confinement strictes imposées dans les institutions, des mesures complémentaires permettent aux résidents de rester en contact avec leurs proches : Mise en place de lignes de contact à distance Skype et Whatsapp ; réception de mailing, notamment de dessins venant des écoles communales et des citoyens ; assistance auprès des résidents pour utiliser notamment les téléphones et entrer en contact avec les familles et les proches. Enfin, les directions des maisons de repos assurent un relai téléphonique avec les proches des résidents.

Les visites étant interdites, des lignes « Skype » et « WhatsApp » sont mises en place au sein de nos deux structures afin de permettre à nos résidents et leurs familles de maintenir un contact.

Pour plus d'informations :
 Bonne Maison de Bouzanton : 065/41.23.26
 Résidence du Bois d'Havré : 065/73.65.00

Action Solidarité Seniors

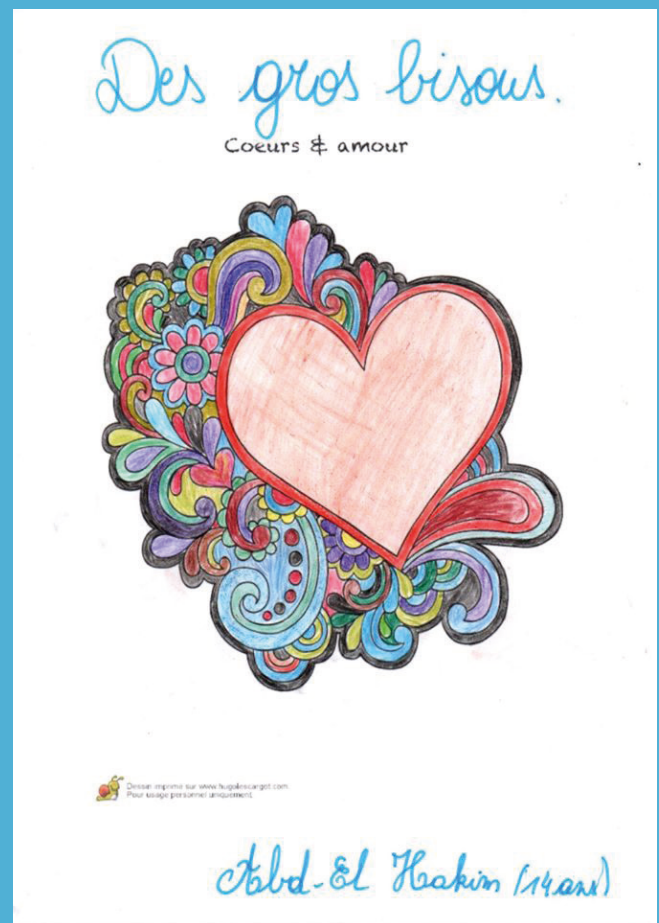
Des dessins pour égayer nos aînés !

Au sein des maisons de repos, nos seniors ne reçoivent plus de visite. Malgré un personnel au petit soin, le temps est long pour eux... Alors, pour occuper vos enfants à la maison, pourquoi ne pas leur demander de réaliser un joli dessin qui leur rendra le sourire ?

Ces réalisations seront envoyées directement au sein de nos maisons de repos ! Pour cela, une seule adresse : solidarite.seniors@cpas.mons.be . Ajoutez-y vos coordonnées afin que nos résidents puissent répondre à votre enfant et le remercier !

Pour les enfants

Cours de yoga gratuits en ligne pour les enfants de 3 à 11 ans sur la page Facebook « Harmoniser Yoga & Chakras » <https://www.facebook.com/harmoniseryoga/> / 30 minutes de séance Yoga en direct.



LE CORONAVIRUS

Comment éviter une contamination ?



Lavez-vous régulièrement et soigneusement les mains à l'eau et au savon. Comptez entre 40 et 60 secondes par lavage.



Toussez ou éternuez dans un mouchoir en papier ou dans le pli de votre coude.



Utilisez des mouchoirs en papier et jetez-les dans une poubelle fermée.



Si vous êtes malade, restez chez vous.



Évitez autant que possible de vous toucher le visage avec les mains.



Évitez les poignées de main.



Évitez les contacts rapprochés.

PRENEZ SOIN DE VOUS, MAIS AUSSI DES AUTRES.

Les numéros utiles

- **Cellule d'infos et de soutien aux familles de patients hospitalisés**
CHU Ambroise Paré : 065/41.82.06-065/41.82.07
- Afin de coordonner au mieux la confection de masque en tissu un numéro général **0496/58.28.64**
- Pour la Ville de Mons, un numéro d'appel pour venir en aide aux personnes qui ne peuvent pas se déplacer ou compter sur un soutien extérieur : **065/88.22.25**
- L'accueil social (CPAS) se fera uniquement sur rendez-vous, soit par téléphone: **065/41.23.00** ou par e-mail : secretariat.general@cpas.mons.be

Croix-Rouge

Collectes de sang à Mons

Voici l'agenda complet des collectes de sang organisées dans l'entité de Mons, au cours des prochaines semaines.

Toute l'année :

MONS

CENTRE DE TRANSFUSION SANGUINE

Chaussée de Binche 101 Bloc A

7000 Mons

Lundi : de 9h à 13h et de 14h à 20h

Mardi : de 9h à 15h30

Mercredi : de 13h à 18h

Jeudi : de 13h à 19h30

Vendredi : de 13h à 18h30

065 22 10 30

SAINT-SYMPHORIEN

SALLE « LES TILLEULS »

Rue François Marca

mercredi 20 mai 2020

de 16h30 à 18h30

HAVRE

RÉFECTOIRE DE L'ÉCOLE COMMUNALE

Rue Doyen

vendredi 22 mai 2020

de 16h30 à 18h30

POUR LES DONS DE PLASMA ET DE PLAQUETTES

Prendre contact avec le Centre de Transfusion sanguine du Brabant-Hainaut

Chaussée de Binche 101 Bloc A 7000 Mons Tél.:065 22 10 30

AGENDA COMPLET DES COLLECTES :

consulter le site: www.transfusion.be



Fonds d'impulsion

Deux nouveaux commerces

Le Fonds d'impulsion continue de porter ses fruits. Dès la fin de la période de confinement, deux commerces ouvriront leurs portes:

« Thanksgalerie » - Rue des Fripiers, 22

M. Dumortier a lancé la « Thanksgalerie » en 2015 à la rue des Telliers mais a dû arrêter pour diverses raisons. Néanmoins, il a toujours eu pour volonté de poursuivre l'aventure. Après de nombreuses visites, il a décidé de rouvrir ses portes à la rue des Fripiers. Son objectif est de valoriser les jeunes artistes locaux et de leur permettre de vendre leurs œuvres et créations. Un véritable lieu de valorisation de l'art, proposant un lieu de rencontre pour les citoyens et les artistes.

« Get A Pinte » - Place du Marché-aux-Herbes, 22
Après l'ouverture de « Cutshop » dans le Piétonnier, MM. Everaert et Benatmane souhaitent désormais développer un nouveau projet mixte, de bar/salon de tatouage sur la Place du Marché-aux-Herbes. A la carte, bières de microbrasseries avec en bonus, un salon de tatouage à l'étage, pour un public de passionnés.

Conférence de l'Antenne Parkinson

Mercredi 13 mai 2020, à 15h

Salle Leburton du CHU Ambroise Paré

“ LES BIENFAITS DE LA SOPHROLOGIE ”

Exposé et pratique

par Virginie AUSSEMS, praticienne en Sophrologie Caycédiennne

Entrée gratuite

INFO
Antenne Parkinson de Mons
065 67 41 67
(Sous réserve)

Marie Colot

La Montoise remporte le Prix Première Victor du livre jeunesse



La deuxième édition du Prix Première Victor du Livre Jeunesse a consacré l'autrice Marie Colot, pour son ouvrage «Jusqu'ici, tout va bien» publié chez Alice jeunesse. Le Prix Première Victor du Livre Jeunesse lui a été remis le samedi 7 mars, à la Foire du Livre de Bruxelles, sur le stand de la Première puisque le prix est partenaire de la RTBF. Il lui a été remis des mains de l'écrivain Eric-Emmanuel Schmidt, en présence de Francis Van de Woestyne et Patricia Vergauwen, les fondateurs de ce prix qu'ils ont créé à la mémoire de leur fils.

Enseignante de formation, Montoise depuis plusieurs années, Marie publie des romans pour les enfants et les ados depuis 2012. On vous a régulièrement parlé de ses publications dans le Mons mag d'ailleurs.

Le prix qu'elle a reçu a été lancé par le Fonds Victor de la RTBF. Il a été créé en mémoire du jeune Victor Van Woestyne, décédé en 2016 à l'âge de 13 ans. Ce prix a notamment pour objectif d'inciter les enfants à la lecture et à rendre hommage à ce jeune lecteur beaucoup trop tôt disparu. Ce prix est particulièrement légitime puisque le jury est composé de 800 adolescents de 12 à 15 ans.



L'histoire de Jozef, jeune ado délinquant, amoureux et prêt à tout, a séduit la plupart d'entre eux. « Jusqu'ici tout va bien », c'est l'histoire d'un jeune qui veut prendre sa vie en mains pour sortir de la misère sociale dans laquelle vivent ses parents, d'honnêtes travailleurs. Il prend des risques, mais il est arrêté pour un vol à main armée dans une supérette. Quelques heures après son audition chez le commissaire, il aurait dû avoir rendez-vous avec la plus belle fille du quartier. Le problème c'est que son complice vient de le balancer. Ce n'était pas prévu. Pour Jozef, direction le centre éducatif fermé. Il faut qu'il s'échappe, pour voir Amel...

Quand elle ne prend pas la plume, Marie anime des ateliers de lecture pour enfants. C'est dire si ce prix l'a particulièrement touchée.

Sur Facebook : Marie Colot - Autrice jeunesse

Commémorations de la fin de la Seconde Guerre mondiale

8 mai 2020, nous célébrons les 75 ans de la capitulation du Troisième Reich et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. Une cérémonie commémorative, avec la participation de jeunes et des autorités était prévue initialement, avec de nombreux véhicules militaires de l'époque et la présence de musique militaire. Cette cérémonie transgénérationnelle est évidemment annulée en tant que telle. Mais que cela ne nous empêche pas de nous souvenir de toutes les personnes qui ont risqué leur vie au combat ou ont été par leur convictions religieuses, philosophiques, politiques ou leur orientation sexuelle déportées dans les camps de la mort et dont une infime partie aura la chance de retrouver leur famille.

Par ailleurs, des commémorations auront bien lieu dans l'entité, mais de manière très symbolique étant donné les circonstances.

Ainsi, ces cérémonies se dérouleront avec juste un membre du collège communal, accompagné uniquement d'un représentant d'association patriotique et un porte-drapeau, et ce pour chaque village et à Mons centre.



Pub

La culture montoise à l'heure du confinement

Certes les musées sont fermés mais la vie culturelle montoise ne s'arrête pas pour autant ! Le Pôle muséal s'est littéralement réinvité sur les réseaux sociaux en proposant de contenus variés : visites virtuelles, activités pour enfants ou encore concert de carillon au Beffroi en Facebook live.



Durant la période d'incertitude que nous traversons, la culture et l'histoire sont des points d'ancrage auxquels nous rattacher. Elles nous permettent non seulement de nous rassembler et de nous identifier collectivement, mais également elles participent à notre équilibre mental quotidien. Jamais en effet la culture n'a été aussi présente et essentielle sur les réseaux sociaux, démontrant à quel point le rôle essentiel qu'elle joue aujourd'hui dans notre société en pleine mutation.

Attention, le digital ne remplacera jamais une confrontation physique et directe avec les œuvres ou les artistes.

Dès le début de la crise sanitaire, le Pôle muséal a décidé de mettre en place une communication adaptée sur les réseaux sociaux. Les musées sont inaccessibles mais pas les trésors qu'ils renferment ! L'équipe communication en partenariat avec Xavier Roland, responsable du Pôle muséal de la Ville de Mons et directeur du BAM (Beaux-Arts Mons) et l'historienne de l'art, Noémie Petit, ont collaboré afin de mettre en place une série de capsules vidéos afin de faire découvrir l'exposition *École de Mons. 1820-2020* au plus grand nombre. A travers une dizaine d'œuvres significatives, ils mettent en lumière la richesse de la vie artistique montoise de ces deux derniers siècles. Cela ne reste qu'un avant-goût. L'exposition comporte encore de

nombreuses pépites à vous faire découvrir lors de la réouverture de nos musées !

En plein cœur de la bataille contre le Coronavirus, la Ville de Mons a voulu rendre un hommage tout particulier à ceux qui sont en première ligne et prennent tous les risques pour sauver des vies : le personnel médical. Médecins, infirmiers, aides-soignants, techniciennes de surface et personnel logistique en milieu soignant, étudiants et retraités de la médecine... Ils n'hésitent pas à prodiguer, sans relâche, dans des conditions difficiles, leurs soins et leur travail aux victimes de la maladie.

Concerts de carillon au Beffroi

C'est pourquoi, la Ville de Mons a proposé le dimanche 29 mars à 20h00 un premier concert de carillon au Beffroi, illuminé de blanc, couleur du personnel médical. Nous ne pouvons que saluer la magnifique prestation de Patrice Poliart. Plus de



45 000 personnes ont assisté en direct à ce concert. La vidéo comptabilise plus de 150.000 vues démontrant combien ce moment avait pour nous Montois une très grande valeur symbolique.

Le 12 avril, ce fut au tour du carillonneur Charles Dairay de nous proposer un concert exceptionnel. Le public montois a été invité à sélectionner les musiques qui ont été interprétées via les pages Facebook de la Ville de Mons et du Pôle muséal.

D'autres concerts de carillon sont prévus le 1^{er} et le 10 mai

La culture joue un rôle fédérateur, notamment pour toute l'équipe du Pôle muséal qui s'est mobilisée. Corentin Rousman, conservateur des collections militaires et du Mons Memorial Museum, a apporté sa pierre à l'édifice en proposant une série de vidéos sur les monuments commémoratifs montois. Ces interventions sont l'occasion de se remémorer les événements marquants de notre histoire. Cela permet de prendre de la hauteur par rapport à la crise actuelle et de (re)découvrir des éléments historiques de notre patrimoine.

Collecte de témoignages « Mémoire en confinement »

Nous n'oublions pas les plus petits ! Alors que les stages de Pâques sont annulés, le Dynamusée met un point d'honneur à proposer chaque semaine des activités créatives pour les enfants de tous âges. Chaque mercredi, un bricolage, un collage, un coloriage est proposé. C'est une belle occasion de se détacher des écrans et faire découvrir aux plus jeunes des courants de l'histoire de l'art et des artistes que nous avons eu la chance d'exposer dans nos musées.

Plus que jamais, la culture est un élément essentiel de nos vies. L'ensemble du Pôle muséal continue de vous le faire découvrir sous toutes ses facettes sur ses pages Facebook et Instagram. Nous sommes à l'écoute de vos envies et de vos propositions.

Le Pôle muséal collabore également avec les Archives de la Ville de Mons pour lancer l'opération « mémoire en confinement ». Le projet est très large, il vise, globalement, la constitution d'une collection de témoignage sur les aspects aussi bien privés que socio-économiques et culturels des montois en confinement. Le Mons Mémorial Museum et le Musée du Doudou s'associent à cette initiative afin de pouvoir conserver ce patrimoine collectif comme témoignage de cette crise sanitaire sans précédent.



Projet MuseumLab : quand la culture et le numérique rencontrent l'enseignement

Suite à une visite au musée des beaux-arts de Mons les élèves de 3ème et 4ème primaire de l'école communale de la rue Defrise à Flénu ont appris à créer et à animer leur propres œuvres d'art avant qu'elles ne soient intégrées dans une véritable exposition.

Marie C. Losseau, Scénographe, et Yann Deval, Motion Designer ont développé une installation interactive « ATLAS » qui permet au public de faire pousser des villes imaginaires grâce aux technologies de réalité virtuelle et augmentée. Cette œuvre se situe entre arts numériques et arts plastiques.

Les élèves de la rue Defrise ont participé à un atelier avec ces artistes. Lors de celui-ci, ils ont développé une expression créative en alliant expérimentation artistique et technologique.



Concrètement, l'atelier s'est déroulé en quatre phases :

- ▶ Les élèves se sont rendus au BAM pour une visite de l'exposition « Memento Mons – Cabinets de curiosités ». Ils ont ainsi pu poser un regard nouveau sur l'Art et réfléchir au monde qui les entoure. A l'issue de l'expo, les deux artistes les ont accueillis dans l'espace dédié à ATLAS. Ils les ont invités à explorer cet univers qui peut être comparé à un cabinet de curiosités du XXI^{ème} siècle, où le visiteur peut observer le monde au moyen d'outils numériques dernier-cri (casque immersif, lunettes augmentées et tablette). Après cette balade entre monde réel (maquettes de maisons) et monde virtuel (maisons animées en 3 dimensions), ils ont exprimé leur ressenti.
- ▶ La dernière phase leur a permis d'intégrer d'une part la version maquette de leur livre-maison à l'expo ATLAS au musée, et d'autre part la version animée à l'expo virtuelle d'ATLAS. Un vernissage a été organisé pour les familles des élèves.
- ▶ Les artistes se sont rendus dans leur école afin de les aider à concevoir des « livres-maisons » avec du carton et des plaquettes en bois.
- ▶ Adriana : « J'ai trouvé très amusant de construire des maisons imaginaires avec des bâtonnets de bois.»
- ▶ Un atelier art-numérique dans lequel ils ont pu pratiquer la photogrammétrie, c'est-à-dire photographier chaque angle de sa construction afin de pouvoir animer celle-ci à l'écran.



Photos: @Berengère Faily

Mundaneum

La Belgique dans tous ses états !

La Belgique est représentée en images depuis des siècles, bien avant son indépendance. Des affiches, cartes postales, dessins de presse et caricatures illustrent période après période, l'histoire de notre pays et ses rebondissements. Les invasions étrangères, les tensions entre communautés, l'identité belge transparaissent dans ces documents iconographiques diffusés à travers le temps. Le Mundaneum vous propose de partir à la découverte de ce patrimoine et de 400 ans d'images belges !

Du 3 juin 2020 au 3 janvier 2021, le Mundaneum rassemble plus de 200 documents iconographiques provenant des quatre coins du pays. Cette exposition exceptionnelle est basée sur l'ouvrage éponyme d'Eric Van Den Abeele « La Belgique dans tous ses états » (éditions Luc Pire, 2019). Vous pourrez découvrir dans l'exposition des images polémiques, drôles, ou parfois tristes mais qui reflètent l'évolution de la représentation de la Belgique à travers le temps. Véritable invitation à redécouvrir notre pays, l'exposition se termine par la découverte de 12 caricaturistes belges. De Kroll en passant par Geluck, les dessins de presse vous montreront les problématiques actuelles de notre pays... Le pays de la frite et de la gaufre a-t-il encore un avenir ?



INFO

La Belgique dans tous ses états

Ouvert du mercredi au vendredi de 13h à 17h et le weekend de 11h à 18h.

Tarifs : 7€/5€/2€ - Gratuit le 1^{er} dimanche du mois.

Visites guidées à 7€ le 2^e dimanche du mois (sur demande).

Mundaneum / Rue de Nimy, 76 Mons

info@mundaneum.be 065/31.53.43

www.mundaneum.org

La reine Mathilde et les écoliers montois

Mardi 3 mars, son Altesse est partie à la rencontre d'enfants de 6^e primaire fréquentant trois écoles communales montoises. Ce moment unique s'est déroulé à l'école du Ponton à Cuesmes (les deux autres écoles participantes : Barigand à Ghlin et Arquebusiers à Mons) : dans le cadre du projet musical montois « Fly to the Moon », la Maison des Ateliers (Centre d'Expression et de Créativité) a formé ces enfants à s'exprimer musicalement depuis fin 2019.

Ainsi, le répertoire valait entre *Wonderwall* d'Oasis, une chanson originale, une démonstration de percussions, et même une initiation de body percussion avec son Altesse. S'en suivit une discussion entre les enfants et la Reine. Tout un programme pour démontrer l'importance

de la créativité pour ce public fragilisé ou du moins novice dans cette discipline.

Le public était composé de M. Nicolas Martin, bourgmestre, de Mme Catherine Houdart, échevine de l'Enseignement, de directeurs, d'instituteurs, de son Altesse la Reine et de représentants de la Fondation Roi Baudouin (créateur de l'appel à projets). Fly to the Moon (19 initiatives similaires) permet à 90 enfants de 11 à 12 ans de participer à la création musicale.

Trois musiciens professionnels apprennent à créer, composer, jouer des instruments et interpréter des chansons (8.640 € de budget). Ce projet prendra encore un autre sens lors de la cérémonie de remise des Certificats d'Étude de Base le 26 juin prochain au Théâtre royal de Mons : les musiciens et chanteurs en herbe se produiront devant un parterre de quelque 800 personnes.



L'aboutissement du projet solidarité du Conseil des Enfants



Le mercredi 12 février dernier, le Conseil des Enfants clôturait son projet solidarité : aider la Maison Espoir (organisation qui prend en charge les femmes, avec ou sans enfants, victimes de violences). Ainsi plusieurs visites sur place se sont enchaînées. Stylos en mains, les conseillers enfants découvraient, analysaient et notaient les manquements dans les locaux même de la Maison Espoir. Ils conclurent qu'il était urgent de « changer les idées » de ces êtres fragilisés par la vie et d'offrir des jeux extérieurs. Le Festival de Printemps 2019, le goûter, la chasse aux œufs, Tout Mons Danse, la création d'œufs de Pâques et enfin la prestation du merveilleux clown et des magnifiques musiciens d'ORCW For Kids furent autant de moments forts de ce projet. La dernière activité fut le point d'orgue.

quitté la scène, de timides mamans ont adressé des mercis si petits et si tendres, que le Conseil communal des Enfants ne peut qu'espérer voir grandir la force de ces femmes et enfants.

Des messages de la Maison Espoir sont arrivés dès le lendemain matin. Ces mots valent tous les cadeaux : « Encore un grand merci pour toutes vos généreuses actions envers notre institution. ... Tous nos remerciements pour cette collaboration positive et aussi aux enfants du Conseil Communal pour leur générosité et partage. Encore un grand merci d'avoir pensé à notre institution. Au plaisir pour d'autres collaborations futures. Tous nos remerciements aux enfants du Conseil Communal pour leur investissement et leur générosité. ... »

Rencontre du Conseil des Enfants et de l'asbl Monsport

Dernièrement, ce sont plus de 20 conseillers qui étaient présents pour préciser les possibilités de collaboration avec l'asbl Monsport, et ils ne furent pas déçus. Véronique Deloof (coordinatrice-gestionnaire) les attendait avec une présentation de toutes les opportunités à saisir sur le terrain montois. Saviez-vous que la somme de 200€ représente le prix moyen qu'un jeune doit payer annuellement pour faire du sport à Mons ? Il y a été question de pratique de sport avec des personnes porteuses d'un handicap, de la reconnaissance des compétences sportives, de balle pelote, de capoeira, de cyclo-danse, de méditation et du sambo (art martial). Les échanges furent animés et bientôt le projet principal de la Commission Sport en Nature sera concret et annoncé avec la plus grande joie des petits mandataires.



Pub

Party

Sensibilisation des assuétudes en milieu festif

Cinq opérateurs déjà actifs dans la réduction des risques liée aux usages de drogues en Flandre (VAD, CCG et CAW), en France (Spiritek) et en Wallonie (Service Prévention de la Ville de Mons) se sont réunis dans un projet de coopération européenne Interreg, baptisé « PARTY ».

Ce projet donne l'opportunité à ces opérateurs d'adapter leur travail à l'évolution de la société en créant une approche commune, préventive et innovante. Il cible les plus jeunes, car ces derniers sont confrontés à la consommation de drogue, principalement dans leurs milieux de vie privilégiés : les lieux festifs et sur internet (forums, réseaux sociaux, etc.).

Les actions

- ✓ En milieux festifs : les partenaires interviennent auprès des jeunes, notamment dans les boîtes de nuit, festivals, soirées à thèmes... où elle facilite l'accès aux outils de prévention et de réduction des risques en distribuant gratuitement des bouchons d'oreilles et des préservatifs, ainsi qu'en donnant l'accès à l'eau, par exemple. Elle fournit également des informations en mettant à disposition des brochures informatives sur l'alcool et sur les autres drogues. À travers ces rencontres et échanges avec les jeunes fêtards, les membres de cette équipe, composée de professionnels et de volontaires, responsabilisent les jeunes sur leurs conduites à risques dont, entre autre, le retour à domicile sécurisé.
- ✓ Via la labellisation d'établissements "Quality Nights" (voir encadré).
- ✓ Les interventions en ligne : de fausses informations en matière de consommation de drogues sont véhiculées sur les forums et divers réseaux sociaux laissant les utilisateurs dans l'ignorance des risques qu'ils encourent. C'est pourquoi, l'action de l'équipe consiste à entrer en contact avec les utilisateurs de ces forums, via des « E-volontaires » qui leur fournissent les bonnes informations et/ou les liens vers les bonnes plates-formes où ils peuvent consulter les données correctes, les plus objectives possibles, et utiles à leurs questionnements. Les E-volontaires sont soutenus par un groupe d'experts spécialisés dans divers domaines (santé, biologie, prévention, pharmacologie, intervention précoce...).



Le label « Quality Nights »

Connaissez-vous ce label déjà en place au Rockrill à Charleroi, au Cap'tain à Tournai, à l'Ancienne Belgique et Madame Moustache à Bruxelles ainsi que dans de nombreux autres bars et boîtes de nuit en Belgique ?

Ce label gratuit s'adresse aux établissements soucieux du bien-être de leurs clients et désireux de rejoindre une démarche où chacun est amené à se responsabiliser autour de la promotion de la santé. L'objectif étant d'y réduire les risques (auditifs, sexuels, liés à la consommation d'alcool et de drogues,...) par la mise en place de certains critères de bien-être (obligatoires et facultatifs) dont, entre autre, la formation de tous les acteurs de ces milieux.

Vous êtes propriétaire ou gérant d'un bar à Mons et vous désirez en savoir plus sur l'obtention du Label « Quality Nights » et les critères à mettre en place pour éventuellement vous inscrire dans cette démarche ?

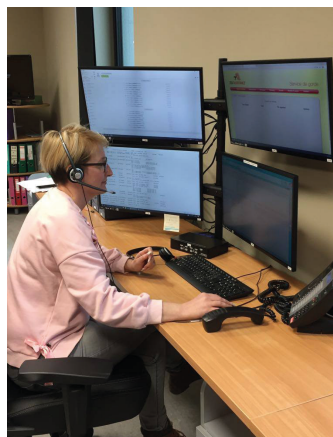
INFO
065/31.90.19
<https://www.projectparty.eu/>
Facebook : Party Interreg

INFO
065/31.90.19
laurianne.comet@ville.mons.be ou margot.cimino@ville.mons.be

Pub

Télé Assistance

L'assurance d'une aide 24h/24



Savoir que vous pouvez obtenir de l'aide jour et nuit 7j/7, c'est vraiment rassurant ! Ça l'est d'autant plus en cette période de confinement...

Pour qui ?

Vous êtes seul(e), isolé(e), âgé(e), fragilisé(e), convalescent(e), dépendant(e), ... même momentanément après une hospitalisation.

Pourquoi ?

Vous ne serez plus jamais seul(e) en cas de chute ou de malaise. Pas besoin de devoir atteindre un téléphone, une simple pression sur votre pendentif et vous êtes en contact avec une équipe professionnelle qui vous aidera.

Vos proches sont en quarantaine, vos voisins n'osent plus venir chez vous... l'équipe de Télé Assistance vous répondra jour et nuit et trouvera la solution la mieux adaptée

Comment cela fonctionne ?

Un technicien de Télé Assistance vient installer l'appareil à votre domicile. Pas nécessaire d'avoir une ligne de téléphone fixe, des appareils avec carte sim intégrée existent aussi.

Très simple d'utilisation : une simple pression sur le bouton SOS et nos opérateurs vous parlent et vous entendent pour vous envoyer de l'aide.

Notez bien que les techniciens sont équipés de masques, gants, gel désinfectant.

INFO

065/84.01.01

Télé Assistance - Place de Cuesmes, 1



Santé sexuelle

A deux, choisissez le bon moment !

La société dans laquelle nous vivons témoigne d'un recul net de l'âge de la maternité et de la paternité. Nul doute que le moment où vous choisirez de devenir parents sera toujours le bon. Cependant, il ne faut en rien précipiter une grossesse et il est nécessaire d'être averti.

Une campagne de sensibilisation a été lancée, tant pour l'homme que la femme, afin d'informer sur les facteurs de risques qui influencent la fertilité. On pense par exemple à l'âge, tant pour la femme que pour l'homme, le tabac, le café, le poids, les drogues...

S'interroger ensemble sur la fertilité, c'est le message principal de cette nouvelle campagne. Et dans cette démarche, le couple peut être accompagné par le médecin traitant, un gynécologue (qui peut être spécialisé dans la médecine de reproduction) ou encore un centre de planning familial.

Retrouvez l'intégralité de ces conseils sur www.cpas.mons.be

Une initiative du Conseil consultatif de la santé de Mons, et de son groupe de travail « santé sexuelle ».

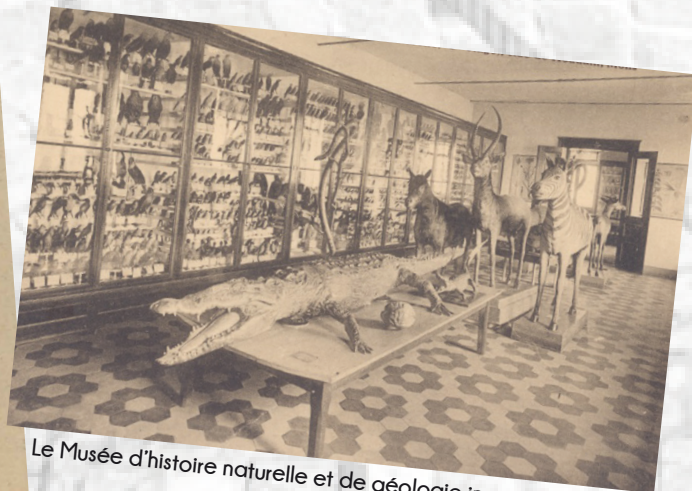
A DEUX, CHOISISSEZ LE BON MOMENT

De nombreux facteurs, touchant autant l'homme que la femme, sont à l'origine des difficultés à concevoir un enfant.
A Mons, des professionnels de la santé peuvent vous aider. Informez-vous!

www.cpas.mons.be  **MONS**

Voyage virtuel dans nos anciens musées

Dans le cadre des 5 ans de l'ouverture des nouveaux musées de la Ville de Mons, et puisque nos lieux sont actuellement fermés, nous vous proposons un petit voyage dans le temps et en photographies d'époque.



Le Musée d'histoire naturelle et de géologie inauguré en 1839

Ticket d'entrée pour les musées durant l'entre-deux guerres



Le Musée des Beaux Art inauguré en 1913



Le musée de la guerre inauguré en 1930



Cave de l'Hôtel de Ville et salle de torture



Le musée Jean Lescart



Le musée Chanoine Puissant



Le musée de céramique inauguré en 1930



Le musée de céramique inauguré en 1930



Le musée Chanoine Puissant

Pub

Pub